

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evaluation de l'action du DEWS par l'Institut de recherches économiques et régionales de l'université de Neuchâtel

Les chefs des départements de l'économie en charge du DEWS (Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura) ont reçu ce jour les rapports définitifs concernant l'évaluation du DEWS (module coûts et résultats & module stratégie et gouvernance) qu'ils avaient commandé à l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel. D'ici la fin novembre 2005, un groupe de travail intercantonal présentera au conseil d'administration du DEWS les mesures correctives nécessaires.

Le DEWS (Development Economic Western Switzerland) a été créé en 2002 à l'initiative des cantons de Vaud et de Neuchâtel avec pour objectif de créer une structure d'acquisition à l'étranger commune. Dès le départ, les initiateurs du DEWS avaient envisagé d'y associer d'autres partenaires (le canton du Jura qui ne fait pas partie de cette évaluation depuis février 2005, et le canton du Valais depuis avril 2003). Dès le départ aussi, les initiateurs avaient prévu de faire une évaluation de cette structure après une période d'essai de trois ans. C'est ainsi, qu'en novembre dernier, les trois chefs des départements de l'économie des cantons membres du DEWS au 31.12.2004 ont attribué le mandat d'évaluation de l'action du DEWS à l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel (IRER).

A la fin février 2005, le Professeur Claude Jeanrenaud de l'IRER a remis à ses mandataires le rapport provisoire du premier module "coûts et résultats", et au début août 2005, le rapport provisoire du second module "stratégie et gouvernance". Le Conseil d'Administration du DEWS s'est réuni à deux reprises pour prendre connaissance de ces deux rapports provisoires qui lui ont été présentés par le professeur, de manière à pouvoir y apporter les compléments d'informations nécessaires et pour discuter des mesures correctives à prendre. Dans ce contexte, le Conseil d'administration du DEWS a décidé de mettre sur pied un groupe de travail intercantonal chargé d'étudier et de lui présenter, d'ici la fin novembre, toutes les mesures correctives nécessaires concernant la stratégie et la gouvernance du DEWS. Dans l'intervalle, le professeur Jeanrenaud a remis ce jour les rapports définitifs des

deux modules à la lumière des compléments qui lui ont été apportés par le Conseil d'administration du DEWS.

Les chefs de départements de l'économie en charge du DEWS sont persuadés de l'importance d'une telle collaboration intercantonale qui peut encore être améliorée après cette période initiale de trois ans.

Le fait qu'aujourd'hui le DEWS est une place économique reconnue dans le monde, et qu'il a apporté plusieurs grands projets fort intéressants, comme le souligne le professeur Jeanrenaud dans son étude, conforte ses initiateurs du bien-fondé de cette démarche conjointe dans l'intérêt de la place économique romande.

VD : DEC, Mme Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, Tél. : 021 316 60 10

VS : M. Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat, Tél. : 027 606 23 05

NE : M. Bernard Soguel, conseiller d'Etat, Tél. : 032 889 68 00

JU : M. Jean-François Roth, ministre, Tél. : 032 420 52 03

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 septembre 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Voir le communiqué de presse en annexe

TÉLÉCHARGEMENT(S)

DEWS